

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DE LA BRUCELLOSE BOVINE  
EN FRANCE EN 1984

Barbara DUFOUR\*

RESUME : A l'aide de tableaux, de graphiques et de cartes, la situation de la brucellose bovine en France en 1984 est présentée. On constate, malgré quelques disparités entre les départements, une poursuite de la diminution globale de l'infection brucellique bovine.

SUMMARY : The situation of bovine brucellosis in France during 1984 is described with the help of tables, figures and maps. Although some differences may be pointed out between some "departements" the whole data are showing a decrease of the disease as in last years data.

\* \* \*

Ce bilan a été réalisé grâce aux informations fournies par la Direction de la Qualité.

I. LES TAUX D'INFECTION BRUCELLIQUE

1. Importance des cheptels contrôlés

Le pourcentage de cheptels contrôlés en 1984 a été de 97,8 % (633.578 cheptels contrôlés sur les 648.049 cheptels français).

Le pourcentage d'animaux de plus de 12 mois contrôlés a été de 98,6 %.

2. Evolution de l'infection

L'évolution de la prévalence annuelle de l'infection brucellique est présentée dans les tableaux I et II.

Tableau I : Prévalence annuelle de l'infection brucellique bovine en France de 1978 à 1981 (Source F.N.G.D.S.B.).

		<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>
Taux de prévalence sur l'année	Cheptels	12 %	9 %	-	5,3 %
	Animaux	3 %	2 %	1 %	0,6 %

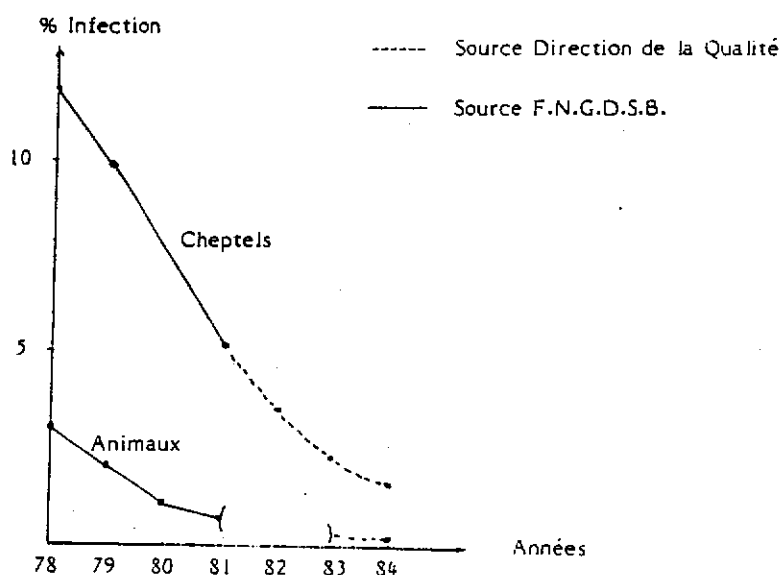
\* F.N.G.D.S.B., 149 rue de Bercy, 75012 Paris.

Tableau II : Prévalence annuelle de l'infection brucellique bovine en France depuis 1982 (Source Direction de la Qualité).

		1982	1983	1984
Taux de prévalence sur l'année	Cheptels	3,47	2,14	1,68
	Animaux	-	-	0,22

La figure 1 traduit les nombres de ces deux tableaux sous forme de courbes.

Figure 1 : Courbes d'évolution de la prévalence de l'infection brucellique des bovins (Sources F.N.G.D.S.B. et Direction de la Qualité).



Le taux d'infection des cheptels est passé de 2,14 % en 1983 à 1,68 % en 1984 ; il poursuit donc sa diminution régulière. Néanmoins, la légère réduction de la pente de cette courbe, observée les années précédentes se confirme puisque en 1984, la baisse du taux d'infection des cheptels n'est que de 21 % du taux de l'année précédente, alors qu'en 1983 cette baisse était de 39 % par rapport à 1982.

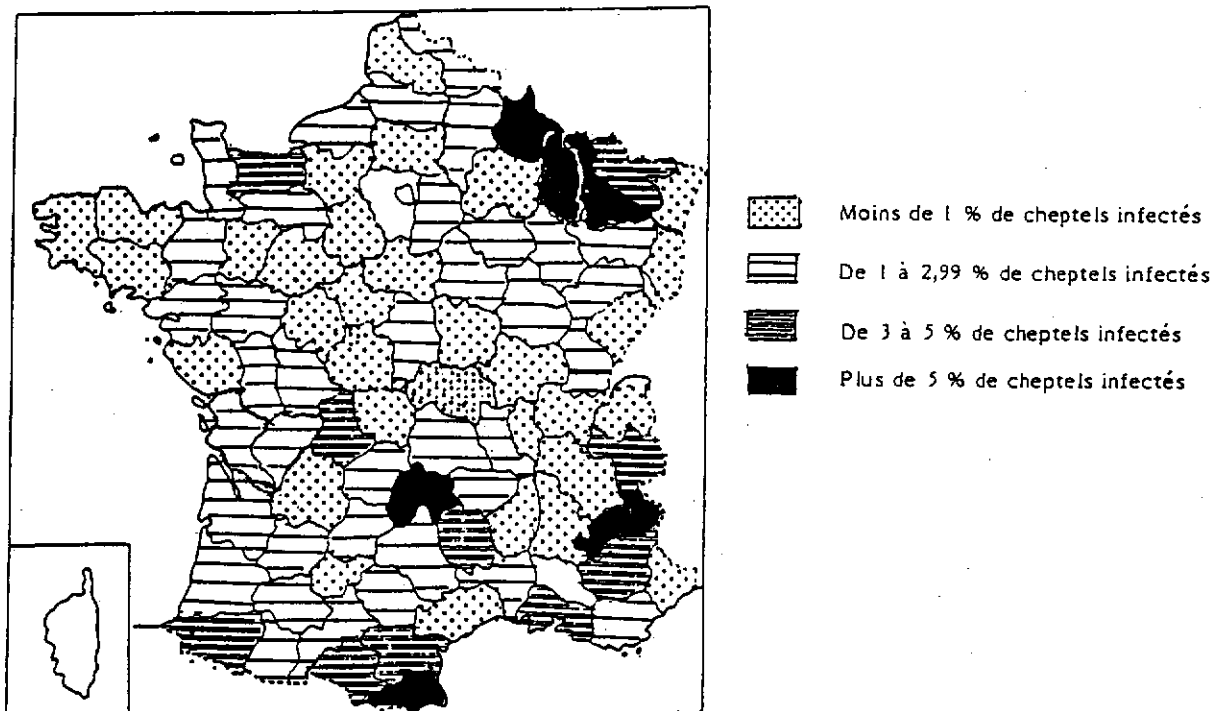
Cette inflexion est logique à ce stade de l'évolution de la prophylaxie.

### 3. Répartition géographique de l'infection

L'évolution générale favorable vers une diminution des taux d'infection ne doit néanmoins pas masquer la forte disparité qui existe encore entre certains départements.

- Taux d'infection des cheptels

Figure 2 : Pourcentage d'infection des cheptels pour la brucellose bovine en 1984 (Source Direction de la Qualité).



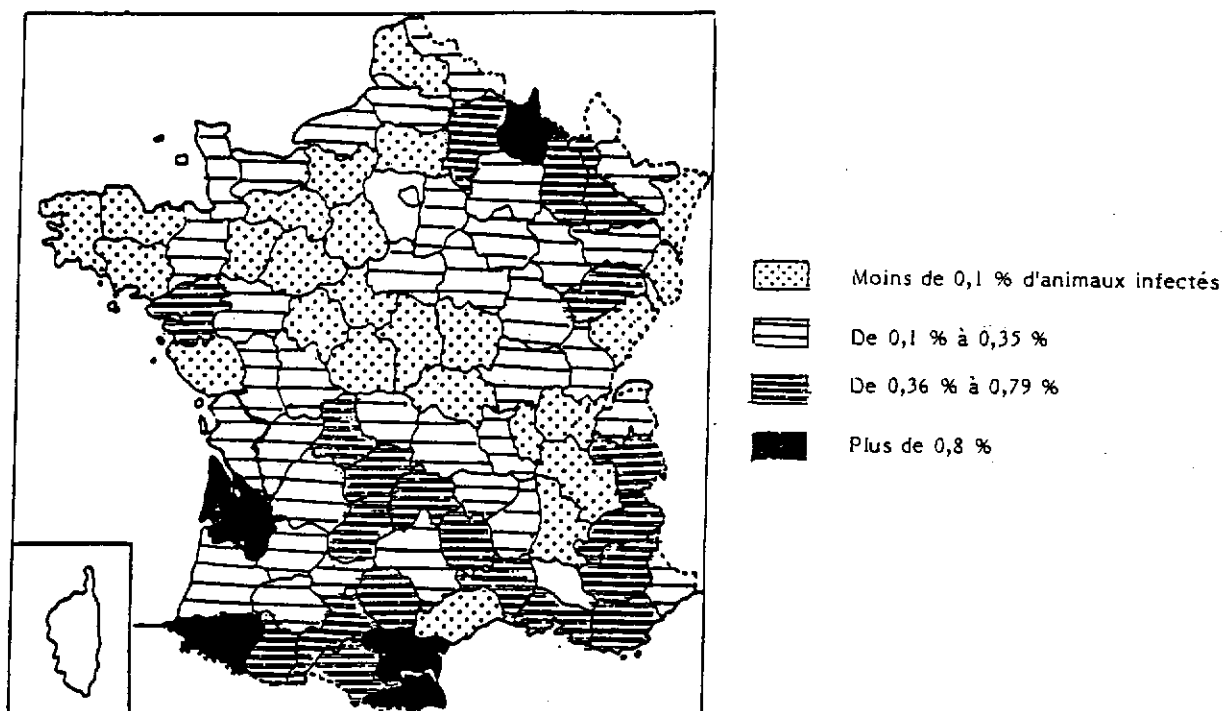
◊ 32 départements ont un taux d'infection des cheptels inférieur à 1 % (seuil au dessous duquel la non vaccination des jeunes femelles bovines est de règle). Le taux moyen d'infection des cheptels pour ces départements est de 0,51 % et le département le moins infecté a un taux d'infection des cheptels de 0,005 %.

◊ 6 départements connaissent encore d'importants problèmes de brucellose avec un taux d'infection de cheptels supérieurs à 5 % (seuil au dessus duquel la vaccination demeure fortement conseillée). Le taux moyen d'infection des cheptels pour ce groupe de départements est de 9,23 % et le département le plus infecté a encore un taux d'infection de cheptel de plus de 18 % (18,32 % : Ardennes).

La vaccination des jeunes femelles bovines, qui est liée au taux d'infection des cheptels, est en forte baisse puisque seulement 226.360 génisses ont été vaccinées en 1984 contre 510.000 en 1983 et 761.000 en 1982. La vaccination de toutes les jeunes femelles en 1984 n'était plus pratiquée que dans 18 départements.

- Taux d'infection des animaux

Figure 3 : Pourcentage d'infection des bovins pour la brucellose en 1984 (Source Direction de la Qualité).



◇ 25 départements ont un taux d'infection inférieur à 0,1 %. Le taux moyen d'infection des animaux pour ce groupe de départements est 0,045 %.

◇ Néanmoins, 5 départements conservent encore un taux d'infection des animaux supérieur à 0,8 %. La moyenne du taux d'infection des animaux pour ces départements est de 1,07 % et le département le plus infecté (Ardennes) a encore 1,3 % de ses animaux infectés.

La comparaison des figures 2 et 3 fait apparaître une concordance globale entre les départements présentant un fort taux d'infection des cheptels et un taux d'infection élevé des animaux.

Cette concordance logique met en relief les départements ayant encore d'importants problèmes de brucellose. C'est le cas d'un certain nombre de départements du sud de la France et du nord-est.

Néanmoins, un département ne suit pas cette règle générale : la Gironde. Ce département présente un pourcentage relativement peu élevé de cheptels infectés pour un fort taux d'animaux infectés. Cela signifierait que les cheptels atteints dans ce département le sont très fortement.

#### 4. Importance de l'infection

Le pourcentage de cheptels infectés à plus de 20 % pour 1984 est de 13,8 % de l'ensemble des cheptels infectés. Ce chiffre stagne puisque l'an passé il était également de 13 %.

Par ailleurs, le nombre de troupeaux infectés est de 10.710 pour 1984.

## II. LA FORME LEGALEMENT REPUTEE CONTAGIEUSE

Depuis quelques années le nombre d'avortements déclarés en France ne décroît que légèrement. En 1984, ce nombre diminue sensiblement par rapport à 1983 (moins 18 %). Cette baisse peut signifier que : soit le nombre d'avortements en France est en brutale diminution, soit c'est le nombre de déclarations d'avortements qui diminue.

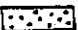
Cette deuxième proposition d'explication, sans doute plus probable, est un peu préoccupante car elle signifierait que la vigilance sur le terrain se relâche quelque peu.

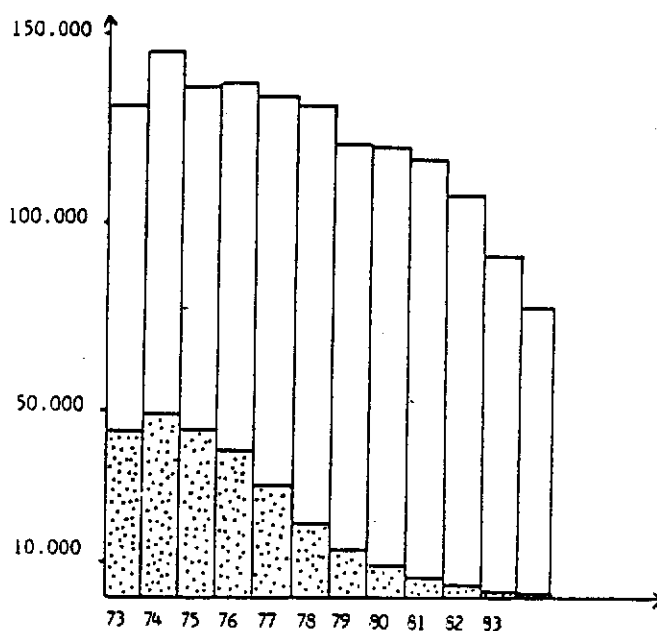
Parallèlement le nombre d'avortements trouvés brucelliques diminue encore suffisamment pour entraîner une petite réduction du pourcentage d'avortements brucelliques qui passe de 2,57 % en 1983 à 2,45 % pour 1984.

Le tableau III et la figure 4 nous permettent de confirmer ces chiffres et de souligner le recul, plus léger toutefois en 1984 que les années précédentes, de la brucellose bovine sous sa forme légalement réputée contagieuse.

Tableau III : Nombre d'avortements déclarés et d'avortements brucelliques en France par an (Source Direction de la Qualité).

	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>
Nombre d'avortements déclarés	130.165	120.027	119.340	116.053	106.003	94.280	73.366
Nombre d'avortements brucelliques	20.988	13.046	8.825	5.566	3.484	2.425	1.901
Pourcentage d'avortements brucelliques	16,12 %	10,87 %	7,39 %	4,80 %	3,28 %	2,57 %	2,45 %

Figure 4 : Evolution du nombre annuel d'avortements en France (Source D.Q.).  Avortements brucelliques



### III. LES ABATTAGES

Les 54.819 abattages réalisés pour brucellose en 1984 se décomposent de la manière suivante : 3,5 % (1897) de vaches ayant eu un avortement brucellique ; 61,6 % (33.881) de bovins infectés (sérologiquement positifs) et 34,9 % (19.141) de bovins simplement contaminés (abattage total).

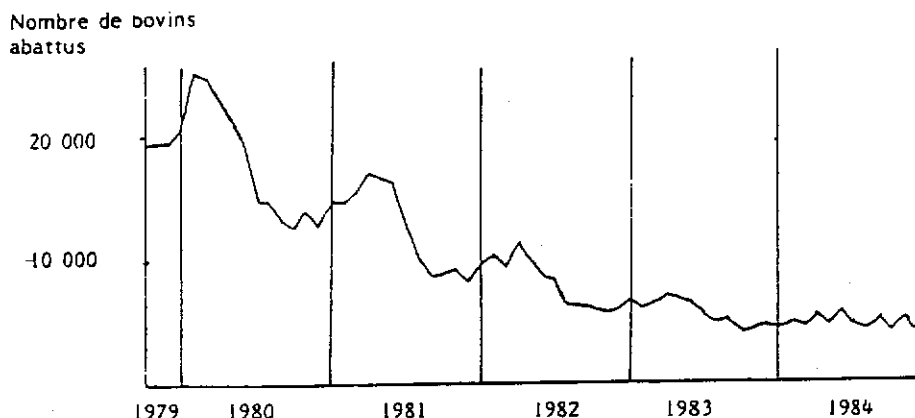
Tableau IV : Nombre d'abattages pour la brucellose réalisés en France par an (Source Direction de la Qualité).

	1980	1981	1982	1983	1984
Nombre d'abattages réalisés pour la brucellose	212.323	147.385	94.040	63.505	54.819
Pourcentage de diminution par rapport à l'année antérieure	-	30,6 %	36,2 %	32,5 %	13,7 %

Le nombre d'abattages pour brucellose a poursuivi sa diminution en 1984. Toutefois on observe un fort ralentissement de cette baisse puisque le pourcentage de diminution des abattages en 1984 par rapport à 1983 n'est que de 13,6 % alors que depuis plusieurs années il se situait aux alentours de 30 %.

De même, la courbe des abattages mensuels (figure 5) confirme ce ralentissement de la diminution des abattages. En particulier, les variations saisonnières observées les années précédentes en période de prophylaxie sont presque inapparentes pour 1984.

Figure 5 : Evolution mensuelle du nombre de bovins brucelliques abattus (Source Direction de la Qualité).



On peut proposer deux explications à ce ralentissement de la baisse des abattages très important en 1984 :

- . une augmentation importante des abattages totaux en 1984. Ce qui est le cas puisqu'en 1983 les animaux contaminés ne représentaient que 24 % des animaux abattus alors qu'en 1984 ce chiffre est de 35 %.
- . Un mauvais assainissement dans quelques départements, qui au fil du temps continuent à abattre presque autant de bovins chaque année. Pour confirmer cette deuxième hypothèse, il serait précieux de disposer des taux d'assainissement départementaux (rapport du nombre de cheptels ayant retrouvé une qualification dans l'année sur le nombre de cheptels non qualifiés).

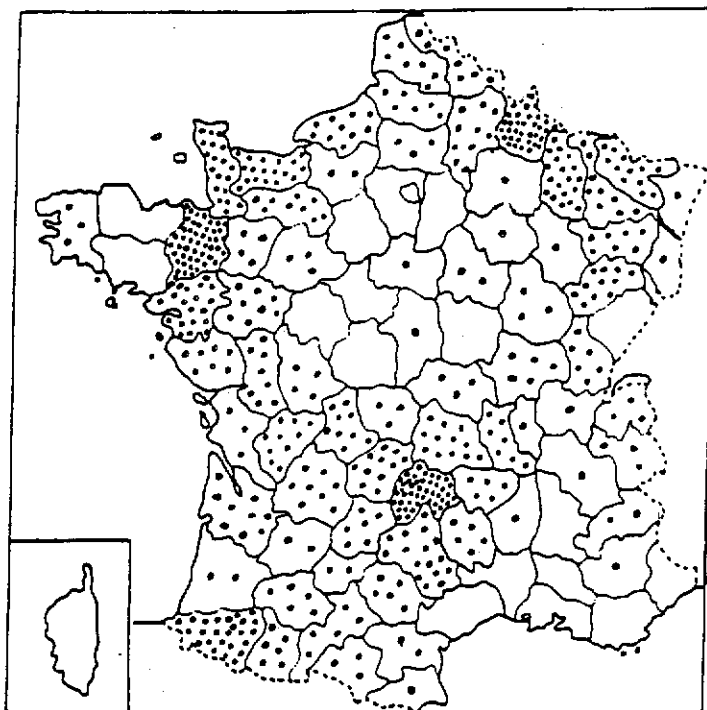
La carte de la répartition des bovins abattus en 1984 pour brucellose (figure 6) met en lumière des différences importantes entre départements.

Si l'on compare cette carte (figure 6) à celle du pourcentage d'infection brucellique (figure 3), on constate que :

- . La plupart des départements ayant un fort taux d'infection brucellique des animaux, abattent beaucoup, ce qui est logique (Ex. : Ardennes, Cantal, Pyrénées-Atlantiques).
- . Dans certains départements, pourtant assez fortement infectés, on recense peu d'abattages (Ex. : Aude, Pyrénées-Orientales, Gironde). Il s'agit en fait de départements ayant peu d'animaux.

- Certains départements présentant un taux d'infection des animaux assez bas (entre 0,1 % et 0,35 %) abattent néanmoins beaucoup (Ex. : Ille-et-Vilaine). Il s'agit vraisemblablement de départements ayant souvent recours à l'abattage total.

Figure 6 : Carte de la répartition des bovins abattus pour la brucellose en 1984 (Source Direction de la Qualité).  
1 point représente 100 procès verbaux d'abattage.



### CONCLUSION

L'évolution de la brucellose en France reste, pour 1984, globalement satisfaisante. Le ralentissement observé dans la diminution de la plupart des taux est logique à ce stade d'évolution de la prophylaxie.

Toutefois, la disparité des situations départementales reste importante, et la bonne situation générale ne doit pas masquer des situations locales plus préoccupantes.

\* \* \*